

## Vérification des machines équipées en levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005  
Vérification générale périodique



### Client

ENCHÈRES MAT  
IMPASSE DE TOULOUSE  
ZI DE TAVERNIE  
31150 BRUGUIÈRES

### Lieu d'intervention

Dépôt ENCHÈRES MAT  
BRUGUIÈRES

### Identification de l'équipement

Marque : YANMAR Modèle :  
Type : VIO50-6A Année : 2 021  
Marquage : CE  
N° Constructeur : YCEVIO50LAED12509  
Porteur :  
Immat. / châssis :  
N° Client : 1668271  
CMU en daN :  
Compteur : 2243 H

### Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui  
Mise à disposition de la notice d'instructions : Non  
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Oui  
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Oui  
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Oui  
Carnet de maintenance mis à disposition : Non  
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui  
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves : Oui  
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

### Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier.

### Récapitulatif des observations

- 1 Abaque de charge absente  
Essais réalisés à 500ka - À afficher au poste de conduite
- 2 Rétroviseur AR détérioré - Y remédier
- 3 Support de clapet de sécurité déformé - Y remédier

Représentant client :

Vérificateur : David MALECAMP

